

# Maillard, Dethier & C°

REVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN - AUDITORS

Société civile à forme commerciale de **sprl** - Burgerlijke vennootschap met handelsvorm van **bvba**  
Rue de la Vignette / Kleine Wijngaardstraat 179 b 2 - 1160 Bruxelles / Brussel  
T : 02 673 22 22 - F : 02 675 05 46 - @ : fernand.maillard@auditfm.com - laurent.dethier@auditfm.com  
**Member firm of GIE Audit Support Belgium RM<sup>2</sup>**

## GRIP ASBL

Chaussée de Louvain 467  
1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 23 avril 2017

Nos réf. : FM/ap/17.2190

Mesdames, Messieurs,

**Concerné** : Rapport de certification des comptes clôturés au 31/12/2016

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en me confiant la mission de contrôle de votre comptabilité pour l'année 2016 ainsi que des comptes annuels arrêtés au 31.12.2016.

J'ai procédé à l'examen limité des comptes annuels pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de l'association. Ma responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de mon examen limité.

J'ai effectué mon examen limité selon la norme internationale relative aux missions d'examen limité (ISRE 2400). Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Pour l'exercice de cette mission, il a été mis à ma disposition l'ensemble des pièces comptables (extraits de comptes bancaires, bordereaux de transfert, pièces justificatives de tous ordres telles que feuilles de salaires, décomptes des fournisseurs, factures,...) ainsi que les livres comptables et les comptes annuels des années antérieures (y compris les pièces comptables correspondantes).

J'ai eu également à ma disposition les pièces financières du début de l'année 2016. Il a été répondu sans réserve à toutes mes demandes d'informations complémentaires sur ces divers documents ainsi que sur toutes les activités de l'association.

Sur base de ce qui précède, j'ai pu constater que les écritures s'appuient sur des pièces justificatives probantes.

C:\Users\fma\Documents\Fichier base FM\SECRETARIAT - MODELES\172 FM\172190 GRIP Rapport de certification 2016 (1) (1).docx

Siège social / Maatschappelijke zetel : Avenue de Nivelles 107 - 1300 Wavre (Limal) - T / F : +32 (0) 41 19 24 24

RPM / RPR : Nivelles TVA / BTW : BE 0 459 528 194

Banque / Bank : 068-2198359-75 IBAN : BE05-0682-1983-5975 BIC : GKCCBEBB

Member firm of GIE Audit Support Belgium RM<sup>2</sup>



Les comptes annuels ont été établis en partant du principe que les bailleurs de fonds marquaient leur accord sur l'éligibilité des dépenses et des comptes présentés, ainsi que sur la continuation de leur soutien aux activités de l'association. La comptabilité reflète un avis favorable des bailleurs de fonds à ce propos. Compte tenu des informations en notre possession, aucun élément n'a été porté à ma connaissance qui puisse remettre ce point de vue en cause.

## ATTESTATION

Sur la base de mon examen limité, je n'ai pas relevé de faits qui me laisse à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle et ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel des Normes internationales d'Information Financière ainsi qu'au référentiel comptable belge applicable à votre association. Le projet de comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 présente un total de bilan de 218.039,97 EUR, des fonds associatifs pour 17.603,32 EUR et le compte de résultat se solde pour l'exercice 2016 par un BONI de 8.643,80 EUR.

Bruxelles, le 23 avril 2017

Pour la Soc.Civ. SPRL Maillard, Dethier & C°  
Fernand MAILLARD,  
Reviseur d'Entreprises  
Gérant

